

Procès-verbal n° 15 de la Commission des Arbitres

Réunion du :	10/5/22 à 14H00 au siège du District Gard-Lozère
Présidence :	M. BOUILLET Claude
Présents :	MM. COLLAVOLI Marie-Elisabeth – LAUGIER Jean-Marc – BOUTADE Christian – CABARDOS Jean Louis

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F

Toutes correspondances destinées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club (numéro d'affiliation@footoccitanie.fr). Le cas échéant, la correspondance ne sera pas prise en compte.

Approbation des Procès-verbaux

La Commission approuve le PV 14 DU 15/4/22

Indisponibilité Arbitres

- FARCY F : le 14/5
- ZIYED J : le 21/5
- ABDERRAHMANE R : 2 au 9/5
- CACHON L : 23/4 au 1/5
- ELMALKI A : le 23/4
- CHAOUKI A : 16 et 17/4
- ANDRE J : 15/5

Demande d'Arbitres

- THEZIERS : match du 7/5
- SAUVETERRE : match du 7/5
- FC VATAN : matches des 15/5 – 22/5
- OMPP : match du 22/5 – 15/5
- N.ATHLETIC : match du 14/5

Courriers Reçus

- TOURREAU N : concernant sa convocation du 21/5
- ELATLATI I : concernant absence du 13/4
- OBENHAMMOU E : concernant absence du 10/4

Renouvellement dossier arbitrage

La CA vous informe que le document explicatif pour le dossier médical de la saison 2022/2023 va vous être envoyé sur votre portail officiel et le dossier de RENOUVELLEMENT sera mis en ligne dans les prochains jours sur le site officiel du DISTRICT.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président,
BOUILLET Claude

Le Secrétaire de Séance
CABARDOS Jean Louis

